

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 20 JANVIER 2020

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2019;
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de M. Carl Jacob Morneau et Mme Jasmine Poulin pour l'immeuble situé au 37, chemin du lac Arthur est afin de permettre la construction d'un garage isolé sur la propriété;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Patrice Charron pour l'immeuble situé au 3311, 1^{re} Rue Est afin de régulariser l'implantation du garage isolé sur la propriété;
 - 5.3 Dérogation mineure des Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie pour l'immeuble situé au 172, rue Principale Nord afin de régulariser l'implantation de la résidence sur la propriété;
 - 5.4 Nomination d'un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme et renouvellement d'un mandat;
 - 5.5 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation du bâtiment situé au 283, 1^{re} Avenue Est (Solution Documents du Nord);
 - 5.6 Budget alloué au programme de revitalisation des bâtiments et des enseignes, applicable à certains secteurs commerciaux de la ville d'Amos pour l'année financière 2020;
 - 5.7 Nomination de deux membres sur le comité d'analyse constitué en vertu du règlement n° VA-988;
 - 5.8 Autorisation de signer un avenant à l'entente avec le sous-poste transport de vrac (zone Amos) inc.;
 - 5.9 Demande d'aide financière de la ville d'Amos dans le cadre du programme « aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agent(e)s de développement locaux » de la MRC d'Abitibi;
 - 5.10 Autorisation de déposer une demande d'aide financière auprès de Développement économique Canada (DEC) pour le projet d'un Centre entrepreneurial à Amos;
 - 5.11 Autorisation de présenter une demande au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;
 - 5.12 Autorisation à l'entreprise Hexaki pour réaliser une demande d'autorisation selon la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune;

- 5.13 Engagement d'un chef de division – Théâtre des Eskers;
 - 5.14 Création d'un poste de technicien en architecture;
 - 5.15 Engagement d'un opérateur de machinerie lourde;
 - 5.16 Comptes à payer au 31 décembre 2019;
 - 5.17 Autorisation de signer un contrat avec le Canadian National (CN) aux fins d'exécuter des travaux;
 - 5.18 Autorisation de signer une entente avec le Canadian National (CN) pour une traverse aérienne dans l'emprise du chemin de fer;
 - 5.19 Emprunt au fonds de roulement pour financer l'acquisition de deux plieuses inséreuses;
 - 5.20 Vente d'une partie du lot 5 080 717, cadastre du Québec, à Mario Levasseur et Francine Trottier;
 - 5.21 Demande au gouvernement du Québec pour le maintien des systèmes d'acquisition actuels;
 - 5.22 Fin du contrat de remblai, pavage, bordures et trottoirs pour piétons (5 sites);
 - 5.23 Demande de l'entreprise Gazoduc pour l'entreposage (temporaire) de conduites sur le territoire de la Ville d'Amos dans le cadre du projet gazoduc;
 - 5.24 Déclaration de conformité au décret 1003-2018 Patrimoine Canadien pour les représentations du Théâtre des Eskers;
 - 5.25 Nomination de préposés au stationnement au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos;
 - 5.26
6. Procédures :
 - 6.1 Adoption du règlement n° VA-1096 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 6.2 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1098 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Amos
7. Dons et subventions :
 - 7.1 Aides financières à divers organismes;
8. Informations publiques;
 - 8.1 Statistiques de la construction au 31 décembre 2019;
 - 8.2 Statistiques de la construction – Rapport annuel 2019;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.